

Avis public

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, avis public est par la présente donné que **le budget de l'année scolaire 2023-2024** du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud sera soumis au conseil d'administration pour examen et adoption lors de la séance extraordinaire publique du mardi 27 juin 2023 qui se tiendra au centre administratif situé au 157, rue Saint-Louis à Montmagny à 19 heures.

Le public peut assister à la rencontre en présentiel. Si vous souhaitez assister à la rencontre en ligne, communiquez par courriel à robim740@csscotesud.gouv.qc.ca avant 8 heures le 27 juin. Le budget sera disponible sur notre site Internet au csscotesud.gouv.qc.ca dans la section Conseil d'administration dans les meilleurs délais à la suite de son adoption.

Donné à Montmagny, ce 13^e jour de juin 2023

Le secrétaire général, Pierre Côté